

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 140 (2014)
Heft: 9: N16 - Viaducs : eaux des fontaines

Vorwort: Le beurre, l'argent du beurre et le sourire de Nestlé
Autor: Catsaros, Christophe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDITORIAL

LE BEURRE, L'ARGENT DU BEURRE ET LE SOURIRE DE NESTLÉ



a récente polémique sur le droit de regard de Nestlé sur le recrutement des enseignants aux deux chaires qu'elle cofinance est loin d'être terminée. Aux préoccupations légitimes des journalistes qui se demandaient si de tels partenariats ne porteraient pas atteinte à l'indépendance de la recherche à l'EPFL viennent s'ajouter des histoires de conflits, des rumeurs de plagiat, jusqu'à l'hypothèse qui fait trembler l'édifice : l'insatisfaction du client !

Le géant de l'agroalimentaire, las des querelles académiques, peinerait à distinguer le retour sur investissement. Les sommes dépensées n'auraient d'autre fonction que de consolider des positions académiques et d'entretenir des rivalités internes à l'EPFL.

Au lieu de tenter une ultime pirouette pour calmer les inquiétudes des actionnaires, ne serait-il pas préférable de reposer la question du bien-fondé de la stratégie suivie ? La logique entrepreneuriale est-elle vraiment compatible avec celle d'une école polytechnique ? Pourquoi devrait-on soumettre la recherche académique aux attentes du monde des affaires ?

Les conflits entre enseignants, contre-productifs dans une logique de gain immédiat, font partie de la polyphonie et du pluralisme qui garantissent la pertinence du projet académique dans son ensemble.

Donc oui, l'EPFL est un mauvais investissement ; mais heureusement pour elle !

Est-ce le travail d'une entreprise générale d'enseigner la statique aux ingénieurs, d'un géant des télécommunications de piloter la recherche sur la nocivité des ondes ? Est-ce l'industrie pharmaceutique qui doit déterminer les priorités en matière de recherche médicale ?

Certes non. Le monde de l'entreprise a des impératifs qui ne correspondent pas à ceux de la recherche académique. Au regard de ce constat, il serait bon de soupeser ce que l'école y gagne, et ce qu'elle y risque, à savoir sa crédibilité.

L'université est née dans un élan d'autonomisation du savoir. Le développement de partenariats se fait précisément au nom de cette autonomie. Or la divergence d'intérêts entre l'entreprise et l'académie produit l'effet inverse et menace cette indépendance fondamentale. Les inquiétudes et autres rumeurs qui émergent ici ne sont que le symptôme de cette incompatibilité.

Christophe Catsaros